



# L'HÉRALDIQUE ET VOUS...

par Claire Boudreau

## LES PARTITIONS DE L'ÉCU

Comme les pièces honorables<sup>1</sup>, les *partitions* existent depuis le Moyen Âge et occupent une place immuable à l'intérieur du périmètre de l'armoirie par la présence de lignes horizontales, verticales ou obliques touchant le bord de l'écu. Leur nature est cependant plus complexe. Certaines partitions possèdent en effet un statut spécial dans le système héraldique, comme nous le verrons.

Si on compare la composition de l'écu à un feuilleté, le champ (ou fond de l'écu) constitue le premier plan. Les figures (animaux, objets, figures géométriques, etc.) y sont théoriquement posées sur un second plan. Les brisures, petites pièces qui singularisent les lignées par rapport au chef d'armes, constituent souvent un troisième niveau d'épaisseur.

Les *partitions* de l'écu forment une catégorie à part de figures, car elles ne sont pas ajoutées « sur » le champ. Au contraire, elles font partie intégrante du champ, qu'elles « partagent » de différentes façons en deux couleurs, rarement plus. Autrement dit, ce sont des types de division de l'écu. Les principales *partitions* sont les suivantes :

- le **parti** (division verticale de l'écu en son centre);
- le **coupé** (division horizontale de l'écu en son centre);
- l'**écartelé** (division obtenue par des lignes verticale et horizontale se rencontrant au centre de l'écu);
- le **tranché** (division diagonale de l'écu du coin supérieur gauche au côté inférieur droit);
- le **taillé** (division diagonale de l'écu du coin supérieur droit au côté inférieur gauche);
- l'**écartelé en sautoir** (division créée par deux lignes diagonales opposées se rencontrant au centre de l'écu).



écu parti



écu coupé



écu écartelé



écu tranché



écu taillé

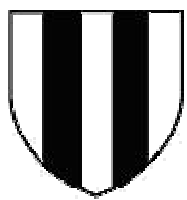


écu écartelé en sautoir

À l'instar des pièces honorables, les *partitions* peuvent former des nouvelles figures quand leur structure est doublée, triplée ou quadruplée dans l'écu. Par ce fait même, il est parfois difficile de distinguer les *partitions*, qui divisent le fond de l'écu en deux ou plusieurs couleurs, des pièces honorables, ajoutées « sur » un champ d'une seule couleur.



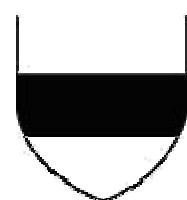
pièce honorable un pal (figure sur un champ blanc)



pièces honorables deux pals (figures sur un champ blanc)



partition écu palé de 6 pièces (champ bichromie, blanc et noir)



pièce honorable une fasce (figure en relief sur le champ blanc)



pièces honorables trois fascès (le fond de l'écu est blanc)



partition écu fascé de 6 pièces (le champ est en bichromie)

Les noms des *partitions* sont dérivés des noms des pièces honorables. Ainsi le terme *palé* vient du *pal*; le *fascé*, de la *fasce*; le *bandé*, de la *bande*; le *barré*, de la *barre*; le *chevronné*, du *chevron*; le *coticé*, de la *cotice*; le *burelé*, de la *burèle*, et ainsi de suite. L'échiqueté et le losangé font exception à cette règle.



écu chevronné



écu bandé



écu gironné



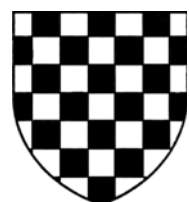
écu vergeté



écu burelé



écu coticé



écu échiqueté



écu losangé



écu écartelé-contre-écartelé

Comme toutes les figures, les *partitions* peuvent être modifiées par des variations apportées à leurs lignes de contour (lignes dentelées, engêlées, ondées, crénelées, etc.). Ces variations doivent être précisées dans les blasonnements. Dans la pratique, la majorité des *partitions* sont employées par les porteurs d'armoiries au même titre que les animaux et les autres figures. Voyons les exceptions à cette règle.

#### LES PARTITIONS ET LA COMBINAISON D'ARMOIRIES

Au sein des *partitions*, le parti, le coupé et l'écartelé ont la particularité de servir à associer deux ou plusieurs armoiries en une seule. Cela est important, puisqu'à partir du Moyen Âge, une même personne peut posséder plusieurs armoiries (notamment quand elle possède plusieurs seigneuries). Les combinaisons d'armoiries furent également utilisées par : a) les personnes désireuses d'associer dans le même écu leurs armes paternelles et leurs armes maternelles, ou celles de leurs différents aïeux; b) les conjoints qui souhaitaient combiner leurs armes respectives; c) les femmes, qui utilisaient les armes de leur mari parties à celles de leur père; d) les ecclésiastiques, qui combinaient leurs armes de dignité avec leurs armes familiales; e) les communautés et institutions, de même que leurs officiers, qui combinaient leurs armes propres avec celles de l'autorité dont ils dépendaient. Les exemples suivants sont des exemples de combinaisons d'armoiries :

**Jeanne de France**  
reine de Navarre, fille de  
**Henri III et de Blanche**  
**d'Artois**<sup>2</sup>

Écu parti :  
au 1, semé de fleurs de lis;  
au 2, coupé de Navarre et  
de Champagne



**Robert D. Watt**  
héraut d'armes du Canada  
dispose d'un écu parti  
composé de ses armoiries  
d'office (à gauche) et de ses  
armoiries personnelles  
(à droite)



**Kenneth J. Calder**  
*Registre public,*  
Vol. IV, p. 43



**Odile Gravereaux Calder**  
*Registre public,*  
Vol. IV, p. 119



**Armoiries brisées**  
**de leur fils**  
**Robert A. Calder**

À l'époque moderne, les armoiries écartelées-contre-écartelées créant des écus divisés en 8, 10, 12, 16, 32, voire 64 quartiers n'étaient pas inusuelles, mais parfois tout à fait illisibles.

#### CONCLUSION

Les partitions sont des figures à part entière même si elles structurent le fond de l'écu. Le parti, le coupé et l'écartelé sont, de plus, utilisés pour associer dans l'écu deux ou plusieurs armoiries différentes. Ils illustrent ainsi souvent l'identité familiale, professionnelle ou territoriale du porteur d'armoiries.

Conscients de cette longue tradition, les héraldistes évitent de diviser des armoiries en quatre parties (ou plus) pour le seul plaisir d'y mettre plusieurs figures différentes.

<sup>1</sup> Les pièces *honorables* ont été le sujet de ma dernière chronique.

<sup>2</sup> Archives nationales de France, cote moulage : D 157 bis.